



Héricy, le 13 mars 2018

À tous les membres du
Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira

**à la Mairie
LE VENDREDI 23 MARS 2018
à 20 H 30**

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2017.
- 2°) Approbation du compte de gestion de l'exercice 2017 présenté par M. le Receveur Municipal.
- 3°) Compte administratif 2017 de la commune.
- 4°) Affectation du résultat.
- 5°) Vote des taux des trois taxes.
- 6°) Subventions aux associations.
- 7°) Budget primitif 2018 de la commune.
- 8°) Adhésion au groupement de commandes du sud seine-et-marnais.
- 9°) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- 10°) Modification des statuts du syndicat du Collège des Bords de Seine.
- 11°) Dissolution du S.I.M.B.
- 12°) Aliénation partielle du chemin rural dit Chemin Plaide.
- 13°) Informations du Maire.
- 14°) Questions diverses.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire

Sylvie BOUCHIER BELLECOURT

